Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Résidence senior

Par Oceanique

Bonjour
Un parent fait un essai en résidence senior, suite à une lourde opération. Il est tombé et à été évacué aux urgences. Les urgences veulent le rapatrier de nouveau à la résidence, mais celle ci rompt le contrat d'essai, aujourd'hui, dimanche, au motif que sa structure n'est pas adaptée. Que peut-il faire ? Comment trouver une structure plus adaptée, très vite ? Merci beaucoup pour votre aide

---
Par kang74

Bonjou

Effectivement, une résidence sénior n'est pas une structure de soins , c'est une résidence à service, ni plus ni moins un hôtel ciblant les personnes agées .
Donc vous informez les urgences que cette résidence n'est pas son domicile .
S'il a besoin de soins de suites (rééducation) il faut que l'hôpital aide à trouver une place.
S'il n'a pas besoin de soins de suite, il retournera chez lui, puisque je suppose il habitait bien quelque part avant cet essai : le cas échéant, des soins à domicile seront mis en place .

Par TUT03

Bonjour

le médecin doit orienter votre parent vers un service de soins de suite, il faut vous faire aider par l'assistante sociale du service mais un week end de pentecôte, je doute qu'elle soit présente dans le service.... alors dans l'attente, il peut être orienté en cours séjour gériatrique ou n'importe quel service disposant d'un lit...

sinon il faut mobiliser le service d'hospitalisation à domicile du secteur

tout dépend des soins requis par l'état de santé de votre parent